

# Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), André Lévesque CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Montmagny pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 13 juin 2024

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	43
Analyse des charges consolidées	55

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Montmagny

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de Ville de Montmagny (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
CPA auditrice, permis de comptabilité no A128114  
Montmagny, le 13 juin 2024

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations	
		2023	2022 Redressé note 23
<b>Revenus</b>			
Taxes	1	20 270 515	19 216 274
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 682 485	1 673 477
Quotes-parts	3		
Transferts	4	2 551 327	6 217 868
Services rendus	5	3 192 440	2 936 756
Imposition de droits	6	547 873	480 157
Amendes et pénalités	7	261 549	229 270
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	634 604	331 858
Autres revenus	10	599 312	761 029
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	29 740 105	31 846 689
<b>Charges</b>			
Administration générale	14	4 463 411	3 585 697
Sécurité publique	15	3 528 649	3 479 203
Transport	16	5 091 217	4 576 413
Hygiène du milieu	17	5 933 387	5 238 050
Santé et bien-être	18	133 995	189 861
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 622 005	2 169 262
Loisirs et culture	20	6 436 106	6 350 901
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	1 180 431	914 898
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	28 389 201	26 504 285
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	1 350 904	5 342 404
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	70 167 450	64 818 925
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27	(6 121)	
Solde redressé	28	70 161 329	64 818 925
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29	71 512 233	70 161 329

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022 Redressé note 23
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 984 211	8 850 810
Débiteurs (note 5)	2	16 871 526	16 817 928
Prêts (note 6)	3	10 000	20 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	113 303	125 508
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	24 979 040	25 814 246
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	4 461 007	4 471 279
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	4 191 323	3 345 463
Revenus reportés (note 11)	12	1 854 632	1 421 017
Dette à long terme (note 12)	13	34 048 422	34 858 352
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	600 000	500 000
	16	45 155 384	44 596 111
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(20 176 344)	(18 781 865)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	91 100 379	88 322 394
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	145 750	145 750
Stocks de fournitures	20	261 975	321 111
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	180 473	153 939
	23	91 688 577	88 943 194
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	71 512 233	70 161 329
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	71 512 233	70 161 329
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	71 512 233	70 161 329
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations	
		2023	2022 Redressé note 23
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	1 350 904	5 342 404
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (	7 197 958)(	10 747 912)
Produit de cession	3	927	97 644
Amortissement	4	4 419 973	4 011 955
(Gain) perte sur cession	5	(927)	(96 573)
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(2 777 985)	(6 734 886)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	59 136	(122 763)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(26 534)	(22 722)
	13	32 602	(145 485)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		1
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(1 394 479)	(1 537 966)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(18 781 865)	(17 243 899)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(18 781 865)	(17 243 899)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21	(20 176 344)	(18 781 865)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022 Redressé note 23
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 350 904	5 342 404
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	4 419 973	4 011 955
Autres			
▪ Gain cession d'immobilisation	3.1	(927)	(96 573)
▪ Provision site contaminé	3.2	100 000	500 000
	4	5 869 950	9 757 786
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(373 751)	(4 691 211)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	274 863	25 830
Revenus reportés	8	433 615	698 625
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	59 136	(122 763)
Autres actifs non financiers	12	(26 534)	(22 723)
	13	6 237 279	5 645 544
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(6 626 961)	(10 892 134)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	927	97 644
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(6 626 034)	(10 794 490)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20	22 205	21 937
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23	22 205	21 937
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	2 373 200	10 931 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(3 194 883)	(2 797 120)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(10 272)	(1 454 431)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	11 753	10 400
Autres			
▪ Encaissement de subventions à recevoir	28.1	320 153	314 873
	29	(500 049)	7 004 722
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	(866 599)	1 877 713
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	8 850 810	6 973 097
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	8 850 810	6 973 097
Solde redressé	33	8 850 810	6 973 097
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	7 984 211	8 850 810

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville est constituée en vertu de la *Loi sur les cités et villes*.

**2. Principales méthodes comptables**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges, consolidés proportionnellement, ligne par ligne, des partenariats auxquels elle participe. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale en vertu des normes comptables sont présentés aux états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

**a) Périmètre comptable**

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants dans les proportions indiquées :

Société de développement économique de Montmagny :	100%
Corporation du camping de la Pointe-aux-Oies Inc.:	100%

**b) Partenariats**

La Ville participe au partenariat suivant dans la proportion indiquée:

Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny: 40.85%.

**B) Comptabilité d'exercice**

**Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs financiers**

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

*Prêts*

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

**D) Passifs**

*Passif au titre des sites contaminés*

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au poste Passif Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

**Immobilisations corporelles**

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels suivants :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Taux

Infrastructures	Linéaire (2,5 % à 6,67 %)
Bâtiments	Linéaire (2,5 %)
Améliorations locatives	Linéaire (10 % à 14.28 % et Dégressif (5 % à 30 %)
Véhicules	Linéaire (5,0 % à 10,0 %)
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire (10.0 % à 33,3 %)
Machinerie, outillage et équipement divers	Linéaire (5,0 % à 10,0 %)

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelles ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

**Stocks de fournitures**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

**F) Revenus**

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

### **G) Avantages sociaux futurs**

#### **Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

### **H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes:

Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables:

- Assainissement des sites contaminés:

- Ajustement en 2023 du passif constaté au 1er janvier 2022, amorti sur les 5 exercices financiers suivant ou lors des travaux de décontamination si réalisés avant la fin de la période d'amortissement.

**I) Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

**J) Autres éléments**

S/O

**3. Modification de méthodes comptables**

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

### **Instruments financiers**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	7 984 211	8 850 810
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	7 984 211	8 850 810
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( )	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	6	7 984 211	8 850 810
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	5 105 297	4 774 437
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

**Note**

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés sont associés à l'excédent de fonctionnement affecté, aux réserves financières, aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux solde disponibles de règlement d'emprunts fermés, au fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection et aux autres fonds réservés de l'administration municipale, aux fonds- réfection et entretien de certaines voies publiques, aux fonds de parc, terrain de jeux et espaces naturels de même que l'excédent de fonctionnement affecté d'un des organismes.

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	722 920	647 758
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	12 265 858	11 738 416
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 283 330	2 570 373
Organismes municipaux	13	613 088	300 826
Autres			
▪ Mutation, cour municipal, autre	14.1	1 986 330	1 560 555
	15	16 871 526	16 817 928
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	11 028 642	10 287 736
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	11 028 642	10 287 736
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	7 542	6 594
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	2 277 634	2 076 949
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	7 751 014	7 671 381
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	278 027	252 940
Ministère de la Culture et des Communications	25	757 700	815 200
Autres ministères/organismes	26	1 201 483	921 946
	27	12 265 858	11 738 416

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme sont composées de : montants débiteurs portant intérêt à des taux variant de 0,45 % à 4,48 % (0,45 % à 4,48 %, au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2042 et de montants débiteurs dont les modalités d'encaissement ne sont pas encore déterminées.

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêt à un organisme	30.1	10 000	20 000
	31	10 000	20 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note**

Prêt à un organisme, sans intérêt, encaissable par versements annuels de 10 000 \$, échéant en 2024.

**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	113 303	125 508
Autres placements	34		
	35	113 303	125 508
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note**

Les placements à titre d'investissements sont composés :

- D'un montant de 113 104 \$ prêté à des contribuables pour des installations septiques, portant intérêt de 1,51 % à 2,00 % dont l'échéance est en 2032.
- D'un montant de 199 \$ pour les organismes contrôlés.

**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une couverture de crédit bancaire de 5 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,5 % ( 6,70 % ; 5,95 % au 31 décembre 2022) et est renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Ville, au besoin.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La Ville bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant de 23 676 650 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,5 % de 6.70 % (5,95 % au 31 décembre 2022) et sont renouvelables annuellement. Ces emprunts temporaires sont utilisés pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la Ville. Au 31 décembre 2023, le solde de ces emprunts bancaires s'élèvent à 4 461 007 \$.

**10. Crédeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	775 979	894 240
Salaires et avantages sociaux	42	910 794	867 686
Dépôts et retenues de garantie	43	432 512	333 154
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Gouv. Québec & Canada et leurs entreprises	45.1	40 630	42 569
▪ Organismes municipaux	45.2	355 571	173 895
▪ Intérêts courus sur la dette à long terme	45.3	240 864	195 532
▪ Autres courus et passifs	45.4	228 401	202 812
▪ Dû sur immobilisations corporelles	45.5	1 206 572	635 575
	46	4 191 323	3 345 463

**Note**

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
Subventions perçues d'avance	52.1	448 604	173 247
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	648 419	514 669
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	61 545	61 545
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
Revenus perçus d'avance	60.1	474 170	450 496
Revenus Camping perçus d'avance	60.2	153 872	146 928
Revenus SDEM perçus d'avance	60.3	68 022	74 132
	61	1 854 632	1 421 017

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,65	5,50	2025	2028	62	34 145 984	34 967 667
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
<b>Autres dettes à long terme</b>							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	34 145 984	34 967 667
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 97 562)	( 109 315)
					72	34 048 422	34 858 352

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		4 000 910			4 000 910
2025	74		10 156 074			10 156 074
2026	75		6 238 000			6 238 000
2027	76		10 216 000			10 216 000
2028	77		3 535 000			3 535 000
2029 et plus	78					
	79		34 145 984			34 145 984
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )	( )
	81		34 145 984			34 145 984

**Note**

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	426 129
Autres régimes (REER et autres)	88	28 442
Régimes de retraite des élus municipaux	89	44 351
	90	498 922
		362 565
		27 831
		43 648
		434 044

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	600 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	500 000
Autres		
▪	94.1	
	95	600 000
		500 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

La ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	21 260 819	997 767		22 258 586
Eaux usées	103	29 538 713	1 242 108		30 780 821
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	43 461 193	3 532 906		46 994 099
Autres					
▪ Parc, stationnements et autres	105.1	8 291 275	2 329 006		10 620 281
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	23 400 262	676 325		24 076 587
Améliorations locatives	108	1 400 190	79 538		1 479 728
Véhicules	109	6 234 135	611 539		6 845 674
Ameublement et équipement de bureau	110	4 653 006	233 636		4 886 642
Machinerie, outillage et équipement divers	111	6 989 980	312 709		7 302 689
Terrains	112	1 677 331			1 677 331
Autres	113	32 552			32 552
	114	146 939 456	10 015 534		156 954 990
Immobilisations en cours	115	18 960 150	(2 817 576)		16 142 574
	116	165 899 606	7 197 958		173 097 564
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	11 549 454	434 122		11 983 576
Eaux usées	118	19 699 187	704 965		20 404 152
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	21 129 063	1 332 220		22 461 283
Autres					
▪ Parc, stationnement et autres	120.1	3 419 341	334 975		3 754 316
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	9 016 653	585 794		9 602 447
Améliorations locatives	123	742 850	115 849		858 699
Véhicules	124	3 318 300	310 810		3 629 110
Ameublement et équipement de bureau	125	4 069 343	165 665		4 235 008
Machinerie, outillage et équipement divers	126	4 600 469	435 573		5 036 042
Autres	127	32 552			32 552
	128	77 577 212	4 419 973		81 997 185
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	88 322 394			91 100 379
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	145 750	145 750
Autres	135		
	136	145 750	145 750
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	145 750	145 750

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	180 473	153 939
Autres			
▪	145.1		
	146	180 473	153 939

**Note****19. Obligations contractuelles****Engagements contractuels**

En vertu de divers contrats, la ville s'est engagée pour les années futures pour une somme globale de 3 611 529 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la ville devra prévoir les sommes suivantes pour les cinq prochains exercices financiers :

2024	1 608 401 \$
2025	1 185 514 \$
2026	732 308 \$
2027	60 299 \$
2028	25 007 \$

**Participation financière auprès d'organismes**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

De plus, en vertu de résolutions du conseil, la ville s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de projets de divers organismes au cours des années à venir. Ces engagements totalisent 959 663 \$ et se détaillent comme suit:

2024	455 617 \$
2025	306 071 \$
2026	145 182 \$
2027	26 546 \$
2028	26 247 \$

La Ville s'est engagée par contrat avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie à payer 75\$ la tonne pour l'enfouissement des matières résiduelles.

**Office d'habitation de la Région de Montmagny**

L'Office d'habitation de la Région de Montmagny, la ville et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90% au déficit d'exploitation et la ville subventionne le solde du déficit.

**Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny**

La régie s'est engagée, en vertu d'un contrat de gestion du centre de transfert, à verser à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie des montants totalisant 1 745 604 \$ de 2024 à 2027. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 436 400 \$ de 2024 à 2027. Au 31 décembre 2023, la part de la Ville s'élève à 178 269 \$ de 2024 à 2027.

**20. Droits contractuels**

La municipalité a conclu des contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2033, prévoyant la perception de loyers totalisant 571 546\$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 197 092 \$ en 2024, à 29 323 \$ en 2025, à 29 783 \$ en 2026, à 29 752 \$ en 2027 et à 30 730 \$ en 2028.

**21. Passifs éventuels**

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

La ville assume une responsabilité éventuelle en se portant garante d'un emprunt consenti à un organisme non compris dans son périmètre comptable pour un montant maximal de 35 000 \$. Au 31 décembre 2023, le solde de cet emprunt est de 0 \$ (0 \$ en 2022).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Montmagny. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la ville est de 1 179 171 \$

**B) Auto-assurance**

S/O

**C) Poursuites**

S/O

**D) Autres**

*Loi concernant la protection de l'environnement*

Les opérations de la ville sont régies par les lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la ville opère en conformité avec les lois et règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites, sauf pour le coût de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissements, seraient comptabilisés aux résultats de l'exercice en cours.

**22. Actifs éventuels**

S/O

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

Au cours de l'exercice, un des organismes compris dans son périmètre comptable, a modifié rétrospectivement ses résultats afin d'inscrire des charges liées à un programme d'aide financière pour l'amélioration de l'offre commerciale qui n'avaient pas été comptabilisées. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, une augmentation des charges d'aménagement, urbanisme et développement de 6 121 \$ et une diminution de l'excédent de l'exercice du même montant. De plus, cette modification a entraîné, au 31 décembre 2022, une augmentation des créditeurs et des charges à payer de 6 121 \$ et une diminution de l'excédent (déficit) accumulé de 6 121 \$.

**24. Données budgétaires**

L'administration municipale présente des états financiers consolidés qui comportent une comparaison avec un budget non consolidé faute de renseignements nécessaires.

**25. Instruments financiers**

La ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

### Risques financiers

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

Actifs financiers en souffrance	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Moins de un an	2 256 902	2 315 992
	\$	\$
Entre un et deux ans	692 807	230 479
	\$	\$
Entre deux et trois ans	159 157	42 075
	\$	\$
Plus de trois ans	109 151	80 359
	\$	\$
Sous-total	3 518 017	2 668 905
	\$	\$
Moins : provision pour créances douteuses	7 542	6 594
	\$	\$
Total	3 510 475	2 662 311
	\$	\$

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs et charges à payer	4 050 489 \$	70 417 \$	70 417 \$	
Emprunts temporaires	4 461 007 \$			
Dettes long terme	4 681 784 \$	10 948 135 \$	17 533 233 \$	3 709 798 \$
Total	13 193 280 \$	11 018 552 \$	17 603 650 \$	3 709 798 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. FLUS DE TRÉSORERIE**

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 911 206 \$ (637 744 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 812 860 \$ (473 986 \$ en 2022).

**27. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Subséquemment à la fin de l'exercice, la Ville a refinancé une dette à long terme au montant de 1 044 200 \$ et a contracté une nouvelle dette long terme au montant de 1 821 800 \$ pour un montant total de 2 866 000 \$, à un taux moyen de 4.60 %, échéant en 2029.

**28. FONDS DE ROULEMENT**

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 2 200 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectuées sur une période maximale de 10 ans et se font à même les activités de fonctionnement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	19 216 274	20 135 580	20 270 515		20 270 515
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 673 477	1 779 600	1 682 485		1 682 485
Quotes-parts	3					
Transferts	4	859 486	834 830	909 958		909 958
Services rendus	5	2 028 603	2 190 650	2 229 852	1 991 084	3 192 440
Imposition de droits	6	480 157	345 500	547 873		547 873
Amendes et pénalités	7	229 270	265 500	261 549		261 549
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	322 464	310 770	619 426	15 178	634 604
Autres revenus	10	464 608	15 000	544 312		544 312
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	25 274 339	25 877 430	27 065 970	2 006 262	28 043 736
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	5 330 102	1 291 000	1 641 369		1 641 369
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18	290 992	55 000	55 000		55 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	5 621 094	1 346 000	1 696 369		1 696 369
	22	30 895 433	27 223 430	28 762 339	2 006 262	29 740 105
<b>Charges</b>						
Administration générale	23	3 542 940	4 037 750	4 249 025	202 098	4 463 411
Sécurité publique	24	3 255 352	3 504 060	3 265 184	263 465	3 528 649
Transport	25	3 171 432	3 723 760	3 543 129	1 547 067	5 091 217
Hygiène du milieu	26	3 970 946	4 165 360	4 607 813	1 351 072	5 933 387
Santé et bien-être	27	189 861	166 000	133 995		133 995
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 820 649	1 377 550	1 452 692	21 928	1 622 005
Loisirs et culture	29	4 853 775	4 805 050	4 750 062	910 995	6 436 106
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	893 002	1 094 840	1 157 043		1 180 431
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	3 893 967	3 556 800	4 296 625 (	4 296 625)	
	34	25 591 924	26 431 170	27 455 568	1 962 129	28 389 201
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	5 303 509	792 260	1 306 771	44 133	1 350 904

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Budget 2023</u>	<u>Réalisations 2023</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
					Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	5 303 509	792 260	1 306 771	44 133	1 350 904
Moins : revenus d'investissement	2	( 5 621 094)	( 1 346 000)	( 1 696 369)	( )	( 1 696 369)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(317 585)	(553 740)	(389 598)	44 133	(345 465)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>						
Amortissement	4	3 893 967	3 556 800	4 296 625	123 348	4 419 973
Produit de cession	5	91 144		927		927
(Gain) perte sur cession	6	(91 144)		(927)		(927)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	3 893 967	3 556 800	4 296 625	123 348	4 419 973
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>						
Remboursement ou produit de cession	12	21 937		24 004		24 004
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			(1 800)		(1 800)
	15	21 937		22 204		22 204
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	( 2 482 247)	( 2 775 300)	( 2 874 230)	( )	( 2 874 230)
	18	(2 482 247)	(2 775 300)	(2 874 230)		(2 874 230)
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19	( 25 986)	( )	( )	( )	( )
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	244 000	250 000	76 027		76 027
Excédent de fonctionnement affecté	21	197 435	150 000	206 578		206 578
Réserves financières et fonds réservés	22	(596 361)	(627 760)	(851 257)		(851 257)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			80 000		80 000
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(180 912)	(227 760)	(488 652)		(488 652)
	26	1 252 745	553 740	955 947	123 348	1 079 295
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	935 160		566 349	167 481	733 830

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	5 621 094	1 696 369	1 696 369
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	128 187)(	274 974)(	274 974)
Sécurité publique	3 (	890 888)(	779 194)(	779 194)
Transport	4 (	3 637 959)(	1 831 428)(	1 831 428)
Hygiène du milieu	5 (	3 048 411)(	2 274 391)(	2 274 391)
Santé et bien-être	6 (	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	80 340)(	6 994)(	4 102)(
Loisirs et culture	8 (	2 522 929)(	1 947 337)(	79 538)(
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)
	11 (	10 308 714)(	7 114 318)(	83 640)(
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	12 (	)	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	13 (	)	)	)
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	5 781 966	1 312 941	1 312 941
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	15	25 986		
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	752 746	602 726	83 640
Excédent de fonctionnement affecté	17	(4 913)	187 571	187 571
Réserves financières et fonds réservés	18	776 899	825 549	825 549
	19	1 550 718	1 615 846	83 640
	20	(2 976 030)	(4 185 531)	(4 185 531)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	2 645 064	(2 489 162)	(2 489 162)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 822 711	6 862 778	1 121 433	7 984 211
Débiteurs (note 5)	2	16 920 936	17 002 122	172 503	16 871 526
Prêts (note 6)	3	20 000	10 000		10 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	125 309	113 104	199	113 303
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	24 888 956	23 988 004	1 294 135	24 979 040
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	4 471 262	4 461 007		4 461 007
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 124 179	3 981 971	512 451	4 191 323
Revenus reportés (note 11)	12	1 199 957	1 632 738	221 894	1 854 632
Dettes à long terme (note 12)	13	34 858 352	34 048 422		34 048 422
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15	500 000	600 000		600 000
	16	44 153 750	44 724 138	734 345	45 155 384
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(19 264 794)	(20 736 134)	559 790	(20 176 344)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	87 519 003	90 336 695	763 684	91 100 379
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	145 750	145 750		145 750
Stocks de fournitures	20	321 025	261 889	86	261 975
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	140 586	160 141	20 332	180 473
	23	88 126 364	90 904 475	784 102	91 688 577
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	1 274 978	955 615	320 144	1 275 759
Excédent de fonctionnement affecté	25	2 418 932	2 231 020	284 102	2 515 122
Réserves financières et fonds réservés	26	1 779 291	1 914 313		1 914 313
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( )	80 000	( )	80 000
Financement des investissements en cours	28	289 727	(2 308 825)		(2 308 825)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	63 098 642	67 456 218	739 646	68 195 864
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	68 861 570	70 168 341	1 343 892	71 512 233
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	8 015 130	7 533 836	8 029 435	7 442 372
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 619 520	1 514 327	1 588 659	1 461 356
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	9 632 930	10 501 256	10 742 699	10 169 814
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	836 300	820 749	820 749	648 022
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	152 540	136 295	136 295	124 180
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	106 000	199 999	223 387	142 696
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 042 050	1 042 017	1 042 017	1 031 637
Transferts	15				
Autres	16	353 410	410 351	385 874	430 240
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	1 070 240	925 566	925 566	997 602
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	3 556 800	4 296 625	4 419 973	4 011 955
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Autres	21.1	46 250	74 547	74 547	44 411
	22	26 431 170	27 455 568	28 389 201	26 504 285

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	1 275 759	1 503 264
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 515 122	2 703 034
Réserves financières et fonds réservés	3	1 914 313	1 779 291
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 80 000 )	( )
Financement des investissements en cours	5	(2 308 825)	289 727
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	68 195 864	63 886 013
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	71 512 233	70 161 329
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	955 615	1 274 978
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	320 144	228 286
	11	1 275 759	1 503 264
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Parc industriel - Phase 2	12.1	1 178 189	980 877
▪ Développement - Parc industriel	12.2	31 299	31 299
▪ Gestion matières résiduelles	12.3	155 000	405 000
▪ Provision événement + Fêtes 375e	12.4	42 424	232 333
▪ Fonds élite sportive	12.5	10 371	10 371
▪ Développement domiciliaire	12.6	749 452	758 114
▪ Gestion RH	12.7	938	938
▪ Projet déplacement + mobilité active	12.8	63 347	
	13	2 231 020	2 418 932
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Camping	14.1	284 102	284 102
	15	284 102	284 102
	16	2 515 122	2 703 034

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Réserve - Eaux usées	17.1 129 700	414 100
▪ Réserve - Eau potable	17.2 57 986	54 171
▪ Réserve - Usine traitement de l'eau potable	17.3 492 639	393 160
▪ Réserve - Technologies de l'information	17.4 206 737	
	18	887 062
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 790 799	699 449
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 109 393	76 671
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 77 728	77 460
Autres		
▪ Fonds d'amortissement règlements	30.1 49 331	64 280
	31	1 027 251
	32	1 914 313
		1 779 291

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	39 (	)(
Assainissement des sites contaminés	40 (	80 000)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	80 000)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	)(
▪	57 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (	80 000)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 1 599 607	1 704 944
Investissements à financer	66 ( 3 908 432)(	1 415 217)
	67 (2 308 825)	289 727
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 91 100 379	88 322 394
Propriétés destinées à la revente	69 145 750	145 750
Prêts	70 10 000	20 000
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 113 303	125 508
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 91 369 432	88 613 652
Ajustements aux éléments d'actif	74 (31 688)	(31 688)
	75 91 337 744	88 581 964
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( 34 048 422)(	34 858 352)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 97 562)(	109 315)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 11 028 642	10 287 736
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 (24 538)	(16 020)
	81 ( 23 141 880)(	24 695 951)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( )	( )
	83 ( 23 141 880)(	24 695 951)
	84 68 195 864	63 886 013

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	(	)(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(	)(
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	(	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(	)(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	(	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	( )	
Rendement espéré des actifs	85	( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

**Description des régimes et autres renseignements**

La Ville de Montmagny contribue à un régime complémentaire de retraite à l'acquis de ses employés. La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour les cotisations dues et non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités 105		
Régime de retraite par financement salarial 106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec 107		
Régime de retraite à prestations cibles 108		
Autres régimes 109	426 129	362 565
110	426 129	362 565

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

**Description des régimes et autres renseignements**

La Ville contribue au régime de REER individuel des pompiers. La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite 112		
Régime de retraite simplifié 113		
REER 114	28 442	27 831
Autres régimes 115		
116	28 442	27 831

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice 117	7	7

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'applique de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste au 31 décembre 2003 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixées par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées.

Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par le règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	10 204	9 898
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	33 905	33 361
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	10 446	10 287
	121	44 351	43 648

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
<b>TAXES</b>					
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	14 804 440	14 901 433	14 901 433	13 949 940
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10	1 127 000	1 134 555	1 134 555	1 121 935
	11	15 931 440	16 035 988	16 035 988	15 071 875
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	1 850 540	1 864 128	1 864 128	1 847 609
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	133 250	134 141	134 141	133 583
Matières résiduelles	15	1 753 300	1 770 638	1 770 638	1 696 773
Autres					
▪ Prot. contre les incendies	16.1	338 300	342 209	342 209	341 201
▪ Revitalisation centre-ville	16.2	30 000	30 963	30 963	31 285
Centres d'urgence 9-1-1	17	68 000	62 526	62 526	64 865
Service de la dette	18				
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20	30 750	29 922	29 922	29 083
Activités d'investissement	21				
	22	4 204 140	4 234 527	4 234 527	4 144 399
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	4 204 140	4 234 527	4 234 527	4 144 399
	27	20 135 580	20 270 515	20 270 515	19 216 274

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	284 000	281 499	268 204
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	795 000	752 630	750 721
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	650 000	597 260	614 052
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	1 729 000	1 631 389	1 632 977
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	12 700	12 340	12 122
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	1 530	1 586	1 568
Taxes d'affaires	38			
	39	14 230	13 926	13 690
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41	10 800	11 600	10 800
	42	10 800	11 600	10 800
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	25 570	25 570	16 010
	45	25 570	25 570	16 010
	46	1 779 600	1 682 485	1 673 477

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47	2 360	2 363	8 350
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			7 800
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	44 490	56 401	44 766
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	3 500	3 918	3 918
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	43 770	40 194	35 914
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	43 870	40 313	36 021
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67	175 000	23 415	213 721
Tri et conditionnement	68	100 000	219 746	106 683
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72		3 985	8 000
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social		74		
Sécurité du revenu		75		
Autres		76		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage		77		
Rénovation urbaine		78		
Promotion et développement économique		79		
Autres		80		
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	22 000	26 307	33 895
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	10 110	10 108	10 876
Autres	83	10 000		2 500
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	455 100	426 750	512 444

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86		265 711	50 697
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88		141 799	141 799
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91		161 005	1 685 880
Enlèvement de la neige	92	60 000		
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	112 000	206 913	566 905
Réseau de distribution de l'eau potable	102	100 000	99 360	(47)
Traitement des eaux usées	103		(262 860)	1 819 220
Réseaux d'égout	104	785 000	73 350	12 902
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116	59 000	59 000	
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			28 280
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120	234 000	809 643	1 120 319
Activités culturelles				
Bibliothèques	121	40 303	40 303	53 426
Autres	122	47 145	47 145	20 800
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	1 291 000	1 641 369	5 358 382

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	175 000	278 482	278 482
Fonds de développement des territoires	130			200 000
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	204 730	204 726	204 726
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	379 730	483 208	483 208
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	2 125 830	2 551 327	2 551 327
				6 217 868

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	137	13 000	8 267	10 976
Évaluation	138			
Autres	139			
	140	13 000	8 267	10 976
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141	5 000	12 001	5 415
Sécurité incendie	142	410 000	367 466	400 967
Sécurité civile	143			
Autres	144	78 200		
	145	493 200	379 467	406 382
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170		164 460	122 364
Autres	171			
	172		164 460	122 364
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173	115 000	120 962	104 384
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	115 000	120 962	104 384
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	621 200	508 696	644 106

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	92 430	176 745	155 266
	182	92 430	176 745	155 266
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183	2 500		2 117
Sécurité incendie	184	19 000	24 173	24 173
Sécurité civile	185			
Autres	186	1 000	1 800	1 800
	187	22 500	25 973	25 973
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	5 000	730	730
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			3 707
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	39 500	50 433	50 433
	196	44 500	51 163	51 163
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	50 000	41 050	41 050
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	50 000	41 050	41 050
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203	15 000	15 774	15 774
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	5 000	11 610	11 610
	207	120 000	109 484	109 484
				6 582
				185 735

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214	10 450	10 216	10 216
Autres	215	23 240	28 735	27 235
	216	33 690	38 951	37 687
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	1 254 830	1 317 023	2 136 630
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	1 500	1 817	1 817
	220	1 256 330	1 318 840	2 138 447
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	1 569 450	1 721 156	2 519 284
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	2 190 650	2 229 852	3 192 440
				2 936 756

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	45 500	68 524	75 487
Droits de mutation immobilière	225	300 000	479 349	453 684
Droits sur les carrières et sablières	226			(49 014)
Autres	227			
	228	345 500	547 873	480 157
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	229	265 500	261 549	229 270
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	231	310 770	619 426	331 858
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		927	96 573
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		206 237	330 670
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		55 000	290 992
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	15 000	337 148	42 794
	242	15 000	599 312	761 029
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	519 330	518 379	4 340	522 719	524 524	509 947
Greffe et application de la loi	2	690 340	701 106	15 273	716 379	716 379	629 190
Gestion financière et administrative	3	1 208 400	1 231 755	49 757	1 281 512	1 291 995	1 145 587
Évaluation	4	245 010	240 429		240 429	240 429	229 050
Gestion du personnel	5	584 660	752 676	1 286	753 962	753 962	457 671
Autres							
▪	6.1	790 010	804 680	131 442	936 122	936 122	614 252
	7	4 037 750	4 249 025	202 098	4 451 123	4 463 411	3 585 697
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	1 702 440	1 696 961		1 696 961	1 696 961	1 637 737
Sécurité incendie	9	1 700 970	1 488 972	263 465	1 752 437	1 752 437	1 758 432
Sécurité civile	10	28 430	11 903		11 903	11 903	23 567
Autres	11	72 220	67 348		67 348	67 348	59 467
	12	3 504 060	3 265 184	263 465	3 528 649	3 528 649	3 479 203
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	1 405 040	1 161 994	1 283 442	2 445 436	2 446 457	2 153 044
Enlèvement de la neige	14	1 450 710	1 425 197	82 230	1 507 427	1 507 427	1 426 554
Éclairage des rues	15	91 550	129 043	52 701	181 744	181 744	140 041
Circulation et stationnement	16	258 590	241 067	66 041	307 108	307 108	303 759
Transport collectif							
Transport en commun	17	62 240	61 017		61 017	61 017	61 017
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						1 771
Autres	20	455 630	524 811	62 653	587 464	587 464	490 227
	21	3 723 760	3 543 129	1 547 067	5 090 196	5 091 217	4 576 413

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	930 950	901 442	143 550	1 044 992	1 044 992	1 025 182
Réseau de distribution de l'eau potable	23	574 250	796 375	398 711	1 195 086	1 195 086	953 962
Traitement des eaux usées	24	257 030	278 023	450 638	728 661	728 661	739 049
Réseaux d'égout	25	510 800	494 451	358 173	852 624	852 624	687 224
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	521 480	580 626		580 626	569 282	483 379
Élimination	27	512 710	611 284		611 284	597 130	504 557
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	246 950	239 961		239 961	239 961	243 806
Tri et conditionnement	29	266 530	258 405		258 405	258 405	259 465
Matières organiques							
Collecte et transport	30	191 390	178 768		178 768	178 768	188 310
Traitement	31	68 350	67 036		67 036	67 036	57 399
Matériaux secs	32	53 910	60 090		60 090	60 090	53 751
Autres							
Plan de gestion	34	31 010	31 010		31 010	31 010	30 744
Autres	35						
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	37		110 342		110 342	110 342	11 222
Autres	38						
	39	4 165 360	4 607 813	1 351 072	5 958 885	5 933 387	5 238 050
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	40	157 000	121 864		121 864	121 864	171 862
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	9 000	12 131		12 131	12 131	17 999
	43	166 000	133 995		133 995	133 995	189 861

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	645 380	740 026	4 511	744 537	744 537	1 075 460
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	2 500					
Autres biens	46	96 000	41 000		41 000	41 000	65 631
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	596 870	651 836	17 417	669 253	816 638	967 477
Tourisme	48	7 000	5 330		5 330	5 330	45 544
Autres	49						
Autres	50	29 800	14 500		14 500	14 500	15 150
	51	1 377 550	1 452 692	21 928	1 474 620	1 622 005	2 169 262
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	1 457 470	1 482 907	94 598	1 577 505	2 356 033	2 038 915
Patinoires intérieures et extérieures	53	630 340	677 630	137 406	815 036	815 036	839 067
Piscines, plages et ports de plaisance	54	628 440	518 268	175 658	693 926	693 926	711 619
Parcs et terrains de jeux	55	1 004 560	1 058 449	277 403	1 335 852	1 335 852	1 272 663
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	16 450					303 215
Autres	58	110 590	86 892	9 313	96 205	92 726	100 696
	59	3 847 850	3 824 146	694 378	4 518 524	5 293 573	5 266 175
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	362 650	350 813	38 613	389 426	389 426	361 652
Bibliothèques	61	372 880	366 643	165 760	532 403	532 403	520 322
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	206 780	197 907	12 244	210 151	210 151	191 427
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	14 890	10 553		10 553	10 553	11 325
	65	957 200	925 916	216 617	1 142 533	1 142 533	1 084 726
	66	4 805 050	4 750 062	910 995	5 661 057	6 436 106	6 350 901

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	68	940 840	914 217		914 217	914 217	725 204
Autres frais	69	48 000	42 827		42 827	42 827	46 998
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71	106 000	199 999		199 999	223 387	142 696
	72	1 094 840	1 157 043		1 157 043	1 180 431	914 898
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	3 556 800	4 296 625 (	4 296 625)			

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	205 803	205 803	174 567
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3	494 038	494 038	1 828 437
Conduites d'égout	4	1 370 610	1 370 610	526 214
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	462 738	462 738	2 835 482
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	16 863	16 863	28 837
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	653 468	653 468	358 504
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 180 130	1 180 130	159 431
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 247 559	1 247 559	1 504 976
Améliorations locatives	15		79 538	382 571
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	923 204	923 204	1 177 330
Ameublement et équipement de bureau	18	102 038	106 140	152 213
Machinerie, outillage et équipement divers	19	397 216	397 216	1 458 668
Terrains	20			
Autres	21	60 651	60 651	160 682
	22	7 114 318	7 197 958	10 747 912

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>		
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>	
Infrastructures autres que pour nouveau développement					
	Conduites d'eau potable	1	205 803	205 803	174 567
	Usines de traitement de l'eau potable	2			
	Usines et bassins d'épuration	3	494 038	494 038	1 828 437
	Conduites d'égout	4	1 370 610	1 370 610	526 214
	Autres infrastructures	5	1 133 069	1 133 069	3 222 823
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)					
	Conduites d'eau potable	6			
	Usines de traitement de l'eau potable	7			
	Usines et bassins d'épuration	8			
	Conduites d'égout	9			
	Autres infrastructures	10			
	Autres immobilisations corporelles	11	3 910 798	3 994 438	4 995 871
		12	7 114 318	7 197 958	10 747 912

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	168 152		26 855	141 297
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	24 511 779	1 312 141	2 847 875	22 976 045
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	24 679 931	1 312 141	2 874 730	23 117 342
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	10 287 736	1 061 059	320 153	11 028 642
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	10 287 736	1 061 059	320 153	11 028 642
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	10 287 736	1 061 059	320 153	11 028 642
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	10 287 736	1 061 059	320 153	11 028 642
	19	34 967 667	2 373 200	3 194 883	34 145 984
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	34 967 667	2 373 200	3 194 883	34 145 984

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité***Administration municipale**

Dette à long terme	1	34 145 984
--------------------	---	------------

**Ajouter**

Activités d'investissement à financer	2	3 335 008
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

**Déduire**

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	158 723
--	---	---------

Débiteurs	8	11 028 642
-----------	---	------------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	906 863
--	----	---------

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	25 386 764
---	----	------------

<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
	13	

Endettement net à long terme	14	25 386 764
------------------------------	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	15	1 179 171
---------------------------------	----	-----------

Communauté métropolitaine	16	
---------------------------	----	--

Autres organismes	17	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	18	26 565 935
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	26 565 935
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	222 730	222 723	212 223
Autres	3	57 000	56 988	59 425
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	30 990	30 984	32 582
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	133 750	133 743	132 354
Matières résiduelles	12	31 010	31 010	30 744
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	249 220	249 219	241 893
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	317 350	317 350	322 416
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	1 042 050	1 042 017	1 031 637

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1	326 601	329 676
<b>Charges sociales</b>	2	68 628	64 531
<b>Biens et services</b>	3	6 533 880	9 660 984
<b>Frais de financement</b>	4	185 209	253 523
<b>Autres</b>	5		
	6	7 114 318	10 308 714

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total<sup>1</sup></b>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	26,39	35,00	48 035,00	2 744 866	580 603	3 325 469
Professionnels	2						
Cols blancs	3	40,81	35,00	74 278,66	2 104 421	380 573	2 484 994
Cols bleus	4	33,57	40,00	69 819,17	2 192 891	467 037	2 659 928
Policiers	5						
Pompiers	6	6,56	40,00	13 634,45	518 537	89 412	607 949
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	107,33		205 767,28	7 560 715	1 517 625	9 078 340
Élus	9	7,00			299 722	65 330	365 052
	10	114,33			7 860 437	1 582 955	9 443 392

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		(156 848)	363 761		206 913
Réseau de distribution de l'eau potable	3	40 194	99 360			139 554
Traitement des eaux usées	4		512 619	(775 480)		(262 861)
Réseaux d'égout	5	40 313	(11 303)	84 653		113 663
Autres	6	550 970	759 040	718 421	325 627	2 354 058
	7	631 477	1 202 868	391 355	325 627	2 551 327

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	134 714	103 813
	4	134 714	103 813
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	26 954	28 394
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	26 954	28 394
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	422 356	300 059
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	19 154	19 749
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	441 510	319 808
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	92 255	88 160
Traitement des eaux usées	18	42 535	2 205
Réseaux d'égout	19	109 701	96 407
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	244 491	186 772
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	2 085	1 679
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	2 085	1 679
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	129 233	120 434
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	37 054	40 601
Autres	38	141 002	91 501
	39	307 289	252 536
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	1 157 043	893 002

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mar Laurin	1.1 Maire	73 517	18 194	5 660	
Sylvie Boulet	1.2 Conseiller	21 216	10 608		
Jessy Croteau	1.3 Conseiller	20 028	10 014		
Marc Langlois	1.4 Conseiller	9 698	4 849		
Marc Lefrançois	1.5 Conseiller	5 123	2 561		
Michelle Bernard	1.6 Conseiller	21 928	10 964		
Gabrielle Brisebois	1.7 Conseiller	22 481	11 240		
Mireille Thibault	1.8 Conseiller	20 028	10 014		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI          NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1      2 200 000 \$

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2           

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3      188 719 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4           

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22      \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23      \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24      \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25      \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 \_\_\_\_\_ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \_\_\_\_\_ 48 617 \$
- b) autres formes d'aide 42 \_\_\_\_\_ 50 291 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
  - Systèmes de sécurité 46 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien préventif 47 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 \_\_\_\_\_ \$
  - Systèmes de drainage 51 \_\_\_\_\_ \$
  - Abords de routes 52 \_\_\_\_\_ \$
  - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles 56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

## e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

## f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution 58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2017-937
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2017-10-02
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 \_\_\_\_\_
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 496
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 \_\_\_\_\_
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 \_\_\_\_\_
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

- |  |   |                                     |                                     |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?  | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> |   |                                     |                                     |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé?  | 2 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?   | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?  | 4 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?  | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?   | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?                | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-17

Nom du signataire : André Lévesque

Fonction du signataire : Trésorier

Date de transmission au Ministère : 2024-06-18

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-18 09:42



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	25 274 339	25 877 430	27 065 970	2 006 262	28 043 736
Investissement	2	5 621 094	1 346 000	1 696 369		1 696 369
	3	30 895 433	27 223 430	28 762 339	2 006 262	29 740 105
<b>Charges</b>	4	25 591 924	26 431 170	27 455 568	1 962 129	28 389 201
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	5 303 509	792 260	1 306 771	44 133	1 350 904
Moins : revenus d'investissement	6 (	5 621 094)(	1 346 000)(	1 696 369)(	)	1 696 369)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(317 585)	(553 740)	(389 598)	44 133	(345 465)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	3 893 967	3 556 800	4 296 625	123 348	4 419 973
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (	2 482 247)(	2 775 300)(	2 874 230)(	)	2 874 230)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	25 986)(	)	)	)	)
Excédent (déficit) accumulé	12	(154 926)	(227 760)	(488 652)		(488 652)
Autres éléments de conciliation	13	21 937		22 204		22 204
	14	1 252 745	553 740	955 947	123 348	1 079 295
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	935 160		566 349	167 481	733 830

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	7 822 711	6 862 778	7 984 211
Débiteurs	2	16 920 936	17 002 122	16 871 526
Placements de portefeuille	3	125 309	113 104	113 303
Autres	4	20 000	10 000	20 000
	5	24 888 956	23 988 004	24 979 040
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	34 858 352	34 048 422	34 048 422
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	9 295 398	10 675 716	11 106 962
	10	44 153 750	44 724 138	45 155 384
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(19 264 794)	(20 736 134)	(20 176 344)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	87 519 003	90 336 695	91 100 379
Autres	13	607 361	567 780	588 198
	14	88 126 364	90 904 475	91 688 577
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	1 274 978	955 615	1 275 759
Excédent de fonctionnement affecté	16	2 418 932	2 231 020	2 515 122
Réserves financières et fonds réservés	17	1 779 291	1 914 313	1 914 313
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	)	80 000)(	80 000)(
Financement des investissements en cours	19	289 727	(2 308 825)	(2 308 825)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	63 098 642	67 456 218	68 195 864
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	68 861 570	70 168 341	71 512 233

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Parc industriel - Phase 2	1.1	1 178 189	980 877
▪ Développement - Parc industriel	1.2	31 299	31 299
▪ Gestion matières résiduelles	1.3	155 000	405 000
▪ Provision événement + Fêtes 375e	1.4	42 424	232 333
▪ Fonds élite sportive	1.5	10 371	10 371
▪ Développement domiciliaire	1.6	749 452	758 114
▪ Gestion RH	1.7	938	938
▪ Projet déplacement + mobilité active	1.8	63 347	
	2	2 231 020	2 418 932
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	284 102	284 102
	4	2 515 122	2 703 034
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Réserve - Eaux usées	5.1	129 700	414 100
▪ Réserve - Eau potable	5.2	57 986	54 171
▪ Réserve - Usine traitement de l'eau potable	5.3	492 639	393 160
▪ Réserve - Technologies de l'information	5.4	206 737	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	790 799	699 449
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	109 393	76 671
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	77 728	77 460
Autres			
▪ Fonds d'amortissement règlements	14.1	49 331	64 280
	15	1 914 313	1 779 291
	16	4 429 435	4 482 325

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	25 386 764
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	26 565 935

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	22 976 045	24 511 779
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	141 297	168 152
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	11 028 642	10 287 736
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	34 145 984	34 967 667

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	19 216 274	20 135 580	20 270 515	20 270 515
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 673 477	1 779 600	1 682 485	1 682 485
Quotes-parts	14				
Transferts	15	859 486	834 830	909 958	909 958
Services rendus	16	2 028 603	2 190 650	2 229 852	3 192 440
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	709 427	611 000	809 422	809 422
Autres	18	787 072	325 770	1 163 738	1 178 916
	19	25 274 339	25 877 430	27 065 970	28 043 736
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	5 330 102	1 291 000	1 641 369	1 641 369
Autres	23	290 992	55 000	55 000	55 000
	24	5 621 094	1 346 000	1 696 369	1 696 369
	25	30 895 433	27 223 430	28 762 339	29 740 105

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	4 037 750	4 249 025	202 098	4 451 123	4 463 411	3 585 697
Sécurité publique							
Police	2	1 702 440	1 696 961		1 696 961	1 696 961	1 637 737
Sécurité incendie	3	1 700 970	1 488 972	263 465	1 752 437	1 752 437	1 758 432
Autres	4	100 650	79 251		79 251	79 251	83 034
Transport							
Réseau routier	5	3 205 890	2 957 301	1 484 414	4 441 715	4 442 736	4 023 398
Transport collectif	6	62 240	61 017		61 017	61 017	62 788
Autres	7	455 630	524 811	62 653	587 464	587 464	490 227
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	2 273 030	2 470 291	1 351 072	3 821 363	3 821 363	3 405 417
Matières résiduelles	9	1 892 330	2 027 180		2 027 180	2 001 682	1 821 411
Autres	10		110 342		110 342	110 342	11 222
Santé et bien-être	11	166 000	133 995		133 995	133 995	189 861
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	645 380	740 026	4 511	744 537	744 537	1 075 460
Promotion et développement économique	13	603 870	657 166	17 417	674 583	821 968	1 013 021
Autres	14	128 300	55 500		55 500	55 500	80 781
Loisirs et culture	15	4 805 050	4 750 062	910 995	5 661 057	6 436 106	6 350 901
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	1 094 840	1 157 043		1 157 043	1 180 431	914 898
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	22 874 370	23 158 943	4 296 625	27 455 568	28 389 201	26 504 285
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	3 556 800	4 296 625 (	4 296 625)			
	21	26 431 170	27 455 568		27 455 568	28 389 201	26 504 285

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	5 621 094	1 696 369		1 696 369
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	10 308 714)(	7 114 318)(	83 640)(	7 197 958)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)	)	)	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	5 781 966	1 312 941		1 312 941
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	25 986			
Excédent accumulé	6	1 524 732	1 615 846	83 640	1 699 486
	7	(2 976 030)	(4 185 531)		(4 185 531)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	2 645 064	(2 489 162)		(2 489 162)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*